



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Élevage de visons

Question écrite n° 35397

Texte de la question

M. David Corceiro appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur l'avenir des élevages de visons en France, à la lumière des dernières découvertes liées à la crise sanitaire de la covid-19. Le 4 novembre 2020, le Danemark a en effet débuté l'abattage de la totalité des visons d'élevage du pays, soit plus de 16 millions d'animaux, suite à des cas de contaminations à la covid-19 de l'homme vers l'animal, puis de nouveau vers l'homme. Par la suite, les Pays-Bas, l'Espagne ou encore la Grèce ont fait des choix similaires. Le 22 novembre 2020, la France a découvert à son tour des cas de contamination de ces mammifères à la covid-19 dans un élevage de l'Eure-et-Loir et a également débuté l'abattage de visons. Ces choix sont la conséquence de la découverte de nouvelles mutations du SARS-CoV-2 chez des visons, qui, selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), pourraient compromettre l'efficacité d'un futur vaccin humain. De même, dans son rapport du 5 novembre 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est alarmée « des modifications génétiques qui peuvent se produire lors des cycles de va-et-vient du virus » entre l'homme et l'animal au sein de ces élevages. En raison de la promiscuité et de la faible diversité génétique des animaux, ces élevages intensifs de visons pourraient ainsi constituer un terreau idéal pour une nouvelle zoonose. Face aux risques que font courir les élevages de visons sur la santé mondiale, plusieurs pays européens ont décidé d'interdire l'élevage de visons, comme au Pays-Bas où ces élevages fermeront avant la fin de l'année alors que leur fermeture était initialement prévue pour 2024, ou en Italie, où les 13 élevages du territoire devraient être fermés définitivement et l'élevage d'animaux à fourrure interdit. Le 29 septembre 2020, la ministre de la transition écologique annonçait qu'une fermeture progressive des élevages de visons allait débuter et serait obligatoire en 2025. Alors qu'il ne reste plus que quatre élevages de visons sur le territoire français, et à la lumière des dernières découvertes liées à la crise sanitaire de la covid-19 et des abattages des élevages actuellement en cours, il paraîtrait pertinent d'accélérer la transition vers une sortie définitive de l'élevage de visons. Il l'interroge donc sur l'avenir des élevages de visons en France, à la lumière des dernières découvertes liées à la crise sanitaire de la covid-19.

Données clés

Auteur : [M. David Corceiro](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35397

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 janvier 2021](#), page 44

Question retirée le : 12 avril 2022 (Fin de mandat)